World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-18 novembre 2026

Distribution: générale

Date: 19 octobre 2026

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2026/7-A/12

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

En mode révision

~~Projet de~~ Plan stratégique de pays – Zimbabwe (2027-2031)

Durée	1er janvier 2027-31 décembre 2031
Coût total pour le PAM	179 844 512 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats	2,6

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Zimbabwe (2027-2031) (WFP/EB.2/2026/7-A/12), pour un coût total pour le PAM de 179 844 512 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

Mme B. Clemens
Directrice de pays
courriel: barbara.clemens@wfp.org

Le présent plan stratégique de pays (PSP) concorde avec le Plan stratégique du PAM pour 2026-2029 et repose sur les principes humanitaires et le cadre d'action approuvé par le PAM.

Partenariats et priorités programmatiques stratégiques du PAM

1. Le Zimbabwe doit faire face à une insécurité alimentaire qui peut être épisodique ou cyclique. Des chocs graves peuvent rapidement accentuer les besoins, comme la sécheresse qui a sévi pendant l'épisode El Niño, au cours duquel 7,1 millions de personnes, soit près de 44 pour cent de la population, se sont retrouvées en situation d'insécurité alimentaire[1]. L'insécurité alimentaire cyclique persiste même durant les années plus favorables: entre janvier et mars 2026, elle a concerné 2,9 millions de personnes, soit 18 pour cent de la population[2].

2. Le pays est également confronté au triple fardeau de la malnutrition: le retard de croissance touche 27 pour cent des enfants de moins de 5 ans, l'anémie, 42 pour cent des femmes en âge de procréer, et le surpoids et l'obésité, 35,5 pour cent des adultes[3].

3. Les personnes les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition au Zimbabwe sont les ménages résidant dans des zones exposées aux chocs, les femmes et les filles, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH, ainsi que les réfugiés et les demandeurs d'asile.

4. L'évaluation du PSP pour 2022-2026 a confirmé que les atouts particuliers du PAM au Zimbabwe tenaient à la portée de ses opérations humanitaires et à ses capacités logistiques à grande échelle, associées à ses compétences techniques dans les domaines de la protection sociale réactive face aux chocs, de l'action anticipatoire et de l'analyse de la sécurité alimentaire. Le réseau d'entrepôts du PAM ainsi que son savoir en matière de coordination des transports, de simplification des formalités douanières et d'approvisionnement de bout en bout demeurent des éléments essentiels qui lui permettent de se distinguer des autres organisations. Le PAM est considéré comme un organisateur neutre de confiance par le Gouvernement, les donateurs, les autres entités des Nations Unies et le secteur privé.

5. Dans le cadre du PSP pour 2027-2031, le PAM privilégiera la préparation aux situations d'urgence et l'action anticipatoire et aidera le Gouvernement à réunir des parties prenantes du secteur privé et d'autres partenaires afin de renforcer les systèmes publics de gestion des risques de catastrophe et de préparation aux crises. Cette approche concorde avec les objectifs énoncés dans la deuxième stratégie nationale de développement du Zimbabwe[4].

En mode révision

[1] Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe. 2024. *2024 Rural Livelihoods Assessment;* Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe. 2024. *2024 Urban Livelihoods Assessment;* Agence nationale de la statistique du Zimbabwe. 2022. Page Web sur les projections démographiques (en anglais uniquement).

[2] Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe. 2025. *2025 Rural Livelihoods Assessment;* Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe. 2025. *2025 Urban Livelihoods Assessment;* Agence nationale de la statistique du Zimbabwe. 2022. Page Web sur les projections démographiques (en anglais uniquement).

[3] Organisation des Nations Unies. 2026. Analyse commune de pays – Zimbabwe (en attente de publication). L'analyse commune de pays de 2026 mentionne les résultats d'une enquête démographique et sanitaire de 2023-2024 qui indiquait que 27 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance. Une évaluation conduite par le Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe en 2025 faisait état dernièrement d'une prévalence de 23,8 pour cent.

[4] République du Zimbabwe. 2025. *National Development Strategy 2*. En particulier, l'approche concorde avec les objectifs suivants: l'objectif 1, stabilité macroéconomique; l'objectif 3, développement des infrastructures; l'objectif 4, sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience climatique; l'objectif 5, développement des sciences, des technologies et du capital humain; l'objectif 7, emploi des jeunes et entrepreneuriat; et l'objectif 8, protection sociale et équité.

6. Dans le cadre de trois effets directs se renforçant mutuellement, le PAM luttera contre les chocs en menant des activités de préparation et des interventions en cas de crise, tout en investissant en amont dans la résilience des zones exposées aux chocs et à l'insécurité alimentaire afin de réduire les besoins d'assistance à l'avenir. La complémentarité géographique entre les interventions face aux crises et les programmes axés sur la résilience garantira la cohérence entre les trois effets directs et maximisera l'impact des activités du PAM.

7. Les partenariats seront au cœur de la mise en œuvre du PSP et appuieront tout à la fois la mise en œuvre des activités et la pérennisation des résultats. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement et d'autres partenaires, en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome et des acteurs du secteur privé, pour renforcer et transposer à plus grande échelle les plateformes nationales.

8. L'ancrage local est un élément central du présent PSP: le PAM passera progressivement des partenariats transactionnels aux partenariats axés sur la collaboration, de façon à renforcer le rôle des acteurs locaux et nationaux en tant que partenaires techniques et à accroître leur influence dans l'élaboration des politiques, des opérations et des plateformes de coordination. La conception des programmes sera ancrée dans des approches centrées sur les personnes de sorte que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées aient les mêmes possibilités d'accès à l'information, aux connaissances et aux moyens d'existence. La nutrition et l'autonomisation des femmes et des filles seront prises en compte dans l'ensemble des effets directs et des activités du PSP.

9. S'appuyant sur l'analyse commune de pays, le PAM contribuera à trois domaines prioritaires du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2027-2031 relatif au Zimbabwe (ci-après, le "Plan-cadre de coopération"): la croissance économique inclusive; la résilience climatique, l'énergie et la sécurité alimentaire; et le développement du capital humain. Les effets directs du PSP découlent de ces domaines prioritaires et contribueront à la réalisation des effets conjoints correspondants définis par le système des Nations Unies.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par des chocs au Zimbabwe sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après les crises

10. Dans le cadre de l'activité 1, le PAM aidera le Gouvernement[5] à gérer les risques de catastrophe au moyen de mesures d'anticipation et d'interventions rapides. S'appuyant sur des systèmes d'alerte rapide, des facteurs de déclenchement convenus et des mécanismes de financement préétablis, il apportera une assistance en temps utile avant et juste après les chocs, afin d'aider à protéger les vies et à réduire le recours aux stratégies de survie préjudiciables. Des mécanismes de financement tels que le régime d'assurance Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques fourniront un financement complémentaire rapide et prévisible selon les besoins.

11. Si des appels humanitaires sont lancés, le PAM apportera une assistance alimentaire d'urgence ciblée, en nature ou en espèces, dans le respect des principes consacrés et de l'obligation de rendre compte, en accordant la priorité aux ménages et aux populations les plus touchés par l'insécurité alimentaire qui sont exposés à un risque accru de malnutrition. Il se conformera à la stratégie d'atténuation des déficits alimentaires et renforcera l'adéquation nutritionnelle et le ciblage de l'assistance gérée par le Gouvernement. Le PAM

[5] Principalement les ministères et départements chargés de l'agriculture, des collectivités locales, des travaux publics, du bien-être social, de la protection civile et des services météorologiques.

En mode révision

maintiendra des capacités d'intervention rapide et de transposition des activités à plus grande échelle en cas d'urgence.

12. En coordination avec le Gouvernement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres partenaires, le PAM continuera d'apporter une assistance alimentaire aux réfugiés du camp de Tongogara sous la forme d'un ensemble d'aides comprenant des céréales fournies par le Gouvernement, des transferts de type monétaire, des activités d'éducation nutritionnelle et des interventions visant à faire évoluer la société et les comportements. Ces aides seront complétées par des activités de renforcement de la résilience relevant de l'effet direct 2 en vue de réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire au fil du temps.

13. Dans le cadre de l'activité 2, le PAM aidera à développer les systèmes nationaux et infranationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment les systèmes de gestion des informations sur les risques de catastrophe et les systèmes d'alerte rapide multirisques. Cela permettra de renforcer la planification de l'action anticipatoire et la coordination des interventions dans l'ensemble des institutions gouvernementales et autres institutions compétentes.

14. Le PAM continuera d'améliorer la préparation opérationnelle au moyen du prépositionnement, d'accords-cadres et de partenariats noués avec des acteurs nationaux et locaux, et en aidant à mettre en place un réseau stratégique d'appui logistique[6] de sorte qu'il soit possible de mener des interventions rapides, efficientes et modulables en cas de chocs.

15. Le PAM travaillera en collaboration avec les ministères chargés de la fonction publique et de la protection sociale pour renforcer l'assistance sociale réactive face aux chocs. Il aidera à créer un registre social national unifié qui permettra d'accroître l'efficience en accélérant le traitement des dossiers, la précision des données et la centralisation de sorte que les ressources limitées parviennent aux populations les plus à risque.

16. Le PAM collaborera en outre avec les ministères chargés de la gestion et de l'analytique des données ainsi qu'avec d'autres partenaires pour renforcer les capacités en matière d'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des marchés, et veillera à ce que des données ventilées par sexe, par âge et par type de vulnérabilité soient utilisées pour éclairer la conception, le ciblage et l'adaptation des programmes. Il fournira également au Gouvernement et aux partenaires des services à la demande relatifs à la gestion et à l'analytique des données au titre de l'effet direct 3.

17. Le PAM s'assurera que la nutrition est prise en compte dans les interventions d'urgence grâce à la fourniture d'assortiments alimentaires à dimension nutritionnelle, qui comprendront des aliments nutritifs spécialisés à l'intention des enfants de moins de 5 ans, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et d'autres groupes vulnérables sur le plan nutritionnel. Dans le cadre de sa stratégie d'ancrage local, il renforcera la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise en collaborant avec des organisations communautaires, les autorités locales, les chefs coutumiers, le secteur privé et les prestataires nationaux de services logistiques et financiers de manière à améliorer leur aptitude à conduire et à pérenniser les initiatives axées sur la préparation.

[6] Le PAM jettera les bases de la création d'une zone de regroupement du matériel humanitaire complétée par des centres satellites. Dans le cadre de la préparation de la chaîne d'approvisionnement, la priorité sera donnée aux fournisseurs locaux, aux accords-cadres présélectionnés et à l'utilisation de la réserve stratégique de céréales du Gouvernement en tant que filet de sécurité d'urgence.

En mode révision

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2031, les communautés à risque disposent de moyens d'existence plus diversifiés et tirent parti de systèmes alimentaires renforcés et gérés localement, qui réduisent les besoins futurs

18. Au titre de cet effet direct, conformément à son mandat, aux atouts qui sont les siens et à son Plan stratégique, le PAM poursuivra sa réorientation consistant à passer de ses projets axés sur la résilience à un modèle intégré de renforcement de la résilience, conçu conjointement avec les ministères chargés de l'agriculture, des affaires féminines, des jeunes et des collectivités locales, ainsi qu'avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires, l'objectif étant de faire reculer l'insécurité alimentaire de façon importante et de réduire fortement les besoins humanitaires à l'avenir. Le modèle est conçu pour être reproduit de manière progressive pendant la période d'exécution du PSP à mesure que les systèmes nationaux sont renforcés et que les conditions deviennent plus propices.

19. Dans le cadre de l'activité 3, les communautés à risque bénéficieront d'un appui intégré au renforcement de la résilience, qui englobera la restauration des écosystèmes, l'acquisition de compétences nécessaires à la subsistance, les services financiers et l'accès aux marchés. Pour avoir un impact à grande échelle, le modèle intégré s'articule autour de plateformes nationales existantes telles que les unités commerciales villageoises, qui font office de pôles reliant les communautés aux marchés, aux pratiques de l'agriculture régénératrice, aux actifs productifs et aux services relatifs à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments. Le rôle du PAM consistera notamment: à appuyer la coordination des achats locaux par l'intermédiaire des institutions nationales; à établir des liens entre les petits exploitants agricoles et les débouchés prévisibles, en particulier les circuits d'achat institutionnels; et à renforcer le regroupement des récoltes, les normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, la traçabilité et la gestion après récolte. Toutes les interventions sont limitées dans le temps, conçues d'emblée conjointement avec les ministères concernés et les acteurs du système alimentaire, et axées sur le renforcement des capacités et des systèmes.

20. Pour permettre aux petits exploitants de surmonter les chocs et de gérer les risques, le PAM continuera de soutenir et de renforcer les services d'information météorologique et climatique et les services financiers gérés par le Gouvernement, y compris les instruments de microassurance. Ces mesures aideront à mettre en place des chaînes d'approvisionnement incluant les petits exploitants et résilientes face aux chocs et à ancrer les résultats obtenus en matière de résilience dans les systèmes nationaux et les dispositifs de protection sociale.

21. Le PAM travaillera en collaboration avec les ministères chargés de la santé et de la nutrition, le secteur privé et d'autres partenaires pour prévenir la malnutrition, notamment au moyen de l'enrichissement des aliments. Il renforcera les capacités locales en matière de transformation et de distribution d'aliments nutritifs et apportera un soutien aux entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes.

22. Les priorités transversales prises en compte au titre de l'effet direct 2 seront l'autonomisation des femmes, la nutrition, la durabilité environnementale et l'ancrage local. Le PAM encouragera les approches communautaires contribuant à renforcer la participation aux processus décisionnels et à élargir l'accès aux débouchés économiques, en particulier pour les femmes. La nutrition sera prise en compte au moyen d'interventions communautaires encourageant l'adoption de régimes alimentaires sains et de pratiques d'alimentation saines, en particulier à l'intention des femmes, des filles et des garçons.

En mode révision

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: Le Gouvernement et les partenaires ont accès à des services fiables qui leur permettent de venir en aide aux personnes les plus à risque tout au long de l'année

23. Dans le cadre de l'activité 4, le PAM proposera un ensemble varié de services à la demande liés à la chaîne d'approvisionnement au Gouvernement ainsi qu'aux partenaires de l'action humanitaire et du développement et aux partenaires du secteur privé. Les services d'achat, de transport et de livraison "jusqu'au dernier kilomètre" permettront aux partenaires d'apporter une assistance de manière fiable et à l'échelle souhaitée. Fort de son réseau de sites de stockage stratégiques installés le long des principaux couloirs nationaux, le PAM fournira des services d'entreposage et de regroupement de matériel qui aideront à raccourcir les délais et à améliorer le rapport coût-efficacité des chaînes d'approvisionnement des partenaires.

24. Le PAM assurera également des services à la demande liés aux transferts de type monétaire et mettra à profit ses relations de longue date nouées avec des prestataires de services financiers et des plateformes numériques pour garantir aux partenaires la transparence, la traçabilité et l'efficacité opérationnelle.

25. Le PAM appuiera les partenaires au moyen de services de gestion et d'analytique des données et d'autres services à la demande, de façon à les aider à planifier, à cibler et à fournir l'assistance plus efficacement. Ces services comprendront la collecte de données et leur analyse et la mise en place de mécanismes de remontée de l'information et de dispositifs permettant de rendre compte de l'action menée, à l'intention des autres entités des Nations Unies et des acteurs humanitaires.

26. Les priorités transversales prises en compte au titre de cet effet direct seront axées sur l'ancrage local, la durabilité environnementale, les assurances à donner quant à l'action menée et les principes humanitaires. Le PAM privilégiera autant que possible les achats locaux et les reliera aux activités relevant de l'effet direct 2 afin de pérenniser les résultats et de réduire l'empreinte environnementale des chaînes d'approvisionnement. Les programmes seront mis en œuvre à l'aide de mécanismes rigoureux de contrôle et de gestion des risques et de dispositifs permettant de rendre compte efficacement de l'action menée afin de garantir la transparence et de préserver les ressources. Toutes les interventions seront menées dans le respect des principes humanitaires de sorte que l'assistance soit fournie de manière sûre, équitable et digne aux populations vulnérables.

Hiérarchisation des priorités

27. Dans le cadre de la hiérarchisation des priorités, le PAM exploitera des éléments factuels afin de maximiser l'impact pour les populations exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les décisions respecteront les principes humanitaires et s'appuieront sur des données factuelles à trois niveaux: les besoins géographiques, l'impact des programmes et la vulnérabilité des ménages. Si un choc majeur venait à se produire et qu'un appel humanitaire était lancé, le PAM, en coordination avec les entités gouvernementales compétentes, donnerait la priorité aux ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire; dans les scénarios de contraction des financements, le modèle intégré du PAM sera mis en œuvre sur un nombre réduit de sites en donnant la priorité à l'intensité plutôt qu'à la couverture de l'assistance.

En mode révision

28. Le choix des zones géographiques prioritaires dépendra de plusieurs facteurs, notamment l'exposition aux chocs et la récurrence de l'insécurité alimentaire. Les districts du couloir oriental font, par exemple, partie des plus touchés par les aléas naturels majeurs au Zimbabwe, comme les sécheresses, les inondations et les cyclones. L'exposition aux chocs pourra être utilisée lors du ciblage d'urgence initial, mais, si les conditions le permettent, le ciblage passera progressivement à une approche axée sur la vulnérabilité conformément aux orientations institutionnelles, de sorte que l'assistance soit fondée les besoins évalués.

29. Les investissements dans la résilience seront réalisés par vagues successives et s'appuieront sur les connaissances complémentaires du Gouvernement, des autres organismes ayant leur siège à Rome et des partenaires de développement. Les investissements initiaux se concentreront sur les zones qui sont exposées aux chocs ou qui connaissent une insécurité alimentaire récurrente, mais qui font preuve d'une grande résilience, comme le camp de réfugiés de Tongogara et les districts du couloir oriental. La sélection des ménages sera éclairée par des analyses de la situation en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de vulnérabilité et de protection, et étayée par les mécanismes utilisés pour mobiliser les communautés et rendre compte de l'action menée afin d'améliorer la transparence, de réduire les erreurs d'exclusion et de préserver la cohésion sociale.

Stratégies de transition

30. Compte tenu de la nette amélioration des capacités nationales et locales enregistrée en continu depuis plusieurs années, le PAM mettra l'accent sur la préparation aux situations d'urgence plutôt que sur la conduite d'interventions cycliques, et sur le renforcement des capacités plutôt que sur la mise en œuvre directe. Il concentrera donc ses efforts sur l'institutionnalisation des protocoles relatifs à l'action anticipatoire et favorisera la prise en main par les autorités nationales du financement de la gestion des risques de catastrophe. Il participera à cet effet à l'élaboration des politiques, plaidera en faveur de l'augmentation de l'allocation de ressources nationales et apportera une assistance technique ciblée, y compris sous la forme de protocoles intégrés de gestion des risques de sécheresse, d'inondation et de cyclone couvrant le déclenchement des interventions jusqu'à leur exécution. Le PAM s'emploiera aussi à renforcer l'intégrité du ciblage, la gestion de l'identité des bénéficiaires, la rapidité de l'exécution, le suivi et le traitement des réclamations pour faire en sorte que l'assistance fournie par le Gouvernement respecte les normes en vigueur de couverture, de protection et d'adéquation nutritionnelle. Il programmera le transfert des équipements[7] aux autorités nationales à l'issue de la période couverte par le PSP, transfert qui marquera de manière concrète le passage à la prise en main par le pays des activités de préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crises.

31. Au titre de l'effet direct 2, le PAM appuiera l'institutionnalisation progressive des approches axées sur le renforcement de la résilience par l'intermédiaire de plateformes nationales et par l'entremise des autorités infranationales et de l'ensemble de l'écosystème des acteurs locaux à mesure que cet écosystème gagnera en maturité et sera à même d'assumer davantage de responsabilités. Les progrès se traduiront par l'établissement de liens durables avec les marchés et une dépendance réduite à l'égard de l'aide humanitaire, ainsi que par des systèmes publics renforcés, capables de pérenniser et de transposer à plus grande échelle ces approches à l'issue de la période d'exécution du PSP.

[7] Par équipements, on entend notamment les zones de regroupement du matériel humanitaire et les centres satellites qui leur sont associés. Des calendriers détaillés des transferts seront élaborés dans les plans spécialement établis à ce sujet au début de la mise en œuvre du PSP.

En mode révision

32. Pour inscrire les résultats dans la durée, le PAM s'appuiera sur les évaluations des filières et des marchés de façon à recenser et à mobiliser les acteurs des systèmes alimentaires et les plateformes nationales susceptibles de venir en aide aux communautés à risque et de répondre aux demandes des marchés sur le long terme, tout en coordonnant les achats locaux dans le cadre de l'ensemble des effets directs.

En mode révision

ANNEXE I

Aperçu de la ligne de visée du plan stratégique pour le Zimbabwe

TABLEAU 1: APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE ZIMBABWE			
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Intervention face à une crise**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP:** Les populations touchées par des chocs au Zimbabwe sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels avant, pendant et après les crises.	**Effet direct 2 du PSP:** D'ici à 2031, les communautés à risque disposent de moyens d'existence plus diversifiés et tirent parti de systèmes alimentaires renforcés et gérés localement, qui réduisent les besoins futurs.	**Effet direct 3 du PSP:** Le Gouvernement et les partenaires ont accès à des services fiables qui leur permettent de venir en aide aux personnes les plus à risque tout au long de l'année.
Activité	**Activité 1:** Fournir une assistance alimentaire aux personnes touchées par des crises avant, pendant et après les crises.	**Activité 3:** Apporter un appui intégré aux communautés à risque tout en renforçant les plateformes nationales et les acteurs des systèmes alimentaires afin de pérenniser et d'amplifier l'impact.	**Activité 4:** Fournir des services à la demande au Gouvernement et aux partenaires.
	Activité 2: Renforcer les capacités nationales et les systèmes nationaux dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence, de l'action anticipatoire, de l'intervention rapide et de l'assistance réactive face aux chocs gérée par le Gouvernement.		

En mode révision

ANNEXE II

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays *(en dollars)*

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS *(en dollars)*[1]							
Effet direct du PSP	**Activité**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**Total**
1	1	14 576 214	31 026 122	26 723 825	11 802 739	13 262 139	**97 391 039**
	2	1 463 128	1 307 640	1 349 573	1 150 297	1 176 846	**6 447 484**
2	3	20 263 772	18 373 948	16 561 141	5 962 815	5 609 406	**66 771 082**
3	4	1 867 364	1 812 885	1 830 552	1 872 694	1 851 413	**9 234 907**
Total		**38 170 477**	**52 520 596**	**46 465 090**	**20 788 545**	**21 899 804**	**179 844 512**

TABLEAU 3: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (*en dollars*)				
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 2 du PAM**	**Effet direct stratégique 3 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	**Effet direct 3 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	**Intervention face à une crise**	
Transferts	78 167 680	50 083 950	8 011 571	**136 263 202**
Mise en œuvre	10 385 976	6 630 616	348 021	**17 364 613**
Coûts d'appui directs	8 947 304	5 981 285	875 315	**15 803 904**
Total partiel	**97 500 961**	**62 695 851**	**9 234 907**	**169 431 719**
Coûts d'appui indirects	6 337 562	4 075 230	0	**10 412 793**
Total	**103 838 523**	**66 771 082**	**9 234 907**	**179 844 512**

[1] Le PSP comprend des budgets annuels variables sur l'ensemble de sa durée de vie en raison des différences de cycle des instruments de financement utilisés, notamment ceux liés au financement des risques, qui sont déclenchés dans des circonstances bien précises.

En mode révision

ANNEXE III

Nombre de bénéficiaires par année

TABLEAU 4: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE						
	2027	**2028**	**2029**	**2030**	**2031**	**Total**
Total (hors chevauchements)	145 050	545 550	380 550	145 550	160 550	**827 800**

En mode révision

ANNEXE IV

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Données factuelles sur lesquelles repose le présent plan stratégique

1. **Données factuelles:** Les évaluateurs du PSP pour 2022-2026 ont recommandé au PAM de réorienter le rôle qu'il joue dans le cadre des interventions face aux crises pour passer de la fourniture d'une aide humanitaire à grande échelle pendant les situations d'urgence saisonnières prévisibles au renforcement des systèmes publics de protection sociale et d'intervention face aux crises, y compris des services techniques et des services communs comme les achats et l'appui aux chaînes d'approvisionnement, tout en conservant des capacités permettant d'apporter une assistance directe en cas de situation d'urgence extrême dépassant les moyens d'intervention du Gouvernement.

 - **Suite donnée dans la conception du PSP:** Le PAM privilégiera la préparation aux situations d'urgence, l'action anticipatoire et les transferts précoces plutôt que les interventions cycliques, tout en conservant ses capacités d'intervention d'urgence en cas de chocs catastrophiques et soudains susceptibles de déclencher un appel humanitaire. Il renforcera les systèmes nationaux de gestion des risques de catastrophe et d'alerte rapide. De plus, il étoffera le portefeuille de services qu'il propose au Gouvernement et aux partenaires, en particulier dans les domaines de la logistique et des achats.

2. **Données factuelles:** Les évaluateurs du PSP pour 2022-2026 ont recommandé de concentrer les programmes de renforcement de la résilience sur les interventions dont l'efficacité et la viabilité avaient été démontrées, et d'intégrer ces interventions aux systèmes utilisés par les partenaires et le Gouvernement, conformément aux plans-cadres nationaux, notamment la deuxième stratégie nationale de développement et la deuxième stratégie de transformation de l'agriculture, des systèmes alimentaires et du monde rural, et en tenant compte des données communiquées par le Comité d'évaluation des moyens d'existence du Zimbabwe.

 - **Suite donnée dans la conception du PSP:** Le PAM se réoriente pour adopter un modèle intégré de renforcement de la résilience conçu conjointement avec le Gouvernement, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires, et contribue parallèlement à l'amélioration de la résilience et à la coordination des partenaires. Le modèle définit les composantes fondamentales tout en se prêtant à une adaptation au contexte opérationnel. Il s'appuie sur les plateformes nationales existantes, comme les unités commerciales villageoises, de façon à pouvoir être reproduit et élargi avec efficience.

3. **Données factuelles:** Les évaluateurs du PSP pour 2022-2026 ont recommandé au PAM d'appuyer l'institutionnalisation de systèmes de ciblage et de protection sociale fondés sur des éléments factuels au sein des cadres d'action publique, tout en veillant à conserver l'indépendance opérationnelle nécessaire pour définir et fournir une assistance en prise sur les besoins et éclairée par les évaluations conjointes et les données relatives à l'évolution de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

En mode révision

- **Suite donnée dans la conception du PSP:** Le PAM continuera de soutenir la consolidation du registre social national et de renforcer les capacités du Gouvernement dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la production de données factuelles et de l'exploitation des données. Il appuiera également les initiatives destinées à améliorer l'intégrité du ciblage et la gestion de l'identité des bénéficiaires pour veiller à ce que l'assistance gérée par le Gouvernement réponde aux normes de couverture, de protection et d'adéquation nutritionnelle, tout en préservant son indépendance opérationnelle conformément aux principes humanitaires.

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

4. Le PAM mettra en œuvre une approche en matière de suivi, d'examen et d'évaluation qui concordera avec son Cadre de résultats institutionnels pour 2026-2029. Une évaluation décentralisée sera réalisée pour certains programmes axés sur la résilience à la lumière des enseignements tirés du précédent PSP, afin d'aider à répertorier les approches permettant d'obtenir un impact maximal tout en présentant le meilleur rapport coût-efficacité; un examen à mi-parcours et une évaluation centralisée indépendante du PSP seront également conduits pour éclairer le prochain cycle de planification[1]. Le cas échéant, il sera envisagé de mener des études longitudinales et des travaux de recherche thématiques en exploitant les ensembles de données secondaires et nationaux afin de combler les principales lacunes dans les données factuelles et de renforcer les systèmes nationaux.

5. Le suivi sera réalisé en collaboration avec les partenaires et sera complété par des initiatives menées dans ce domaine en concertation avec les communautés. Le PAM continuera aussi à appuyer le suivi assuré par le Gouvernement au niveau des produits tout en mettant davantage l'accent sur l'analyse réalisée au niveau des effets directs. Il sera fait appel au suivi par des tiers et au suivi à distance dans les zones difficiles d'accès ou lorsqu'une vérification indépendante est requise. Le PAM participera également aux processus conjoints de suivi et d'évaluation menés avec les partenaires, notamment dans le camp de réfugiés de Tongogara. Lorsque cela sera possible, les données seront collectées à l'aide d'outils numériques, dans le respect des exigences minimales en matière de suivi concernant la couverture, la fréquence et la ventilation. Des boucles de rétroaction structurées aideront à procéder aux réorientations nécessaires, renforceront la responsabilité à l'égard des personnes touchées et faciliteront le repérage précoce des risques émergents, notamment au moyen d'une planification participative associant de manière concrète les organisations de personnes handicapées.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

6. Le Zimbabwe est un pays instable sur le plan macroéconomique, doté d'une monnaie fragile, dont le cadre d'action publique est en pleine évolution et connaissant des chocs climatiques et environnementaux susceptibles d'aggraver rapidement les besoins humanitaires et de submerger les systèmes nationaux; le PAM renforcera l'action anticipatoire et les systèmes d'alerte rapide et ajustera les modalités d'assistance et la valeur des transferts de type monétaire en fonction du pouvoir d'achat. Les ressources financières étant limitées, le PAM doit clairement démontrer au Gouvernement qu'il apporte une valeur ajoutée, veiller en permanence à l'harmonisation avec les priorités définies dans la deuxième stratégie nationale de développement et diversifier sa base de ressources au moyen de financements pluriannuels, d'approches axées sur l'action collective et de propositions conjointes élaborées avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.

[1] L'évaluation décentralisée et l'évaluation à mi-parcours du PSP sont prévues en 2029, et l'évaluation finale en 2030.

En mode révision

7. Les risques liés à l'intégrité des programmes, notamment la fraude, la manipulation des données et le détournement de l'aide, sont plus importants lorsque la mise en œuvre fait intervenir des outils numériques et que des partenaires tiers participent aux activités; le PAM renforcera la gestion de l'identité des bénéficiaires, développera la traçabilité numérique et durcira les contrôles, avec le soutien d'une unité spécialement chargée de la gestion des risques. Lorsque le ciblage présente des risques d'erreurs d'inclusion ou d'exclusion, le PAM suivra des approches transparentes en concertation avec les communautés et recoupera les données issues du registre social national, des structures communautaires et des évaluations de la vulnérabilité. Ces approches seront renforcées par des vérifications après ciblage et des mécanismes de retour d'information accessibles. Par ailleurs, le PAM appliquera systématiquement des mesures relatives à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il mettra notamment en place des mécanismes de signalement confidentiels et des vérifications du respect des règles en vigueur par les partenaires, tout en adoptant une approche centrée sur les victimes et les personnes rescapées et en maintenant une politique de tolérance zéro à l'égard de l'inaction. Le devoir de protection demeurera une responsabilité partagée à l'échelle de l'organisation[2], qui sera mise en œuvre au Zimbabwe au moyen de mesures proactives axées sur le bien-être et de l'examen continu des contrôles de sécurité et de sûreté.

En mode révision

[2] "Cadre du PAM relatif au contrôle et à l'application du principe de responsabilité" (WFP/EB.2/2025/6-A).

ANNEXE V

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

En mode révision

[1] Conformément à la "politique en matière de plans stratégiques de pays", approuvée par le Conseil d'administration (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1).